

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 12 FEVRIER 2018

Les membres du conseil municipal se sont réunis en « salle de réunion » de la mairie à 20h30 suite à la convocation du 1^{er} février 2018.

Secrétaire de séance : Milena LOUBRIAT

Présents : Marcel DANDALEIX, Milena LOUBRIAT, Paul FREYSSINET, André GOLFIER, Pierre FAUCHER, Philippe BRAVARD, Françoise MOMMELE, Brigitte MARSAC, Nathalie MATHIEU, Pierre PARVEAU, Sébastien SAGNE.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 11 DECEMBRE 2017

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

AMENAGEMENT DU BOURG

Les réunions de chantier se tiennent tous les mardis matin.

Le 19 décembre un état des lieux a été confié à un huissier.

Enedis déplacera la ligne située à l'emplacement de l'ancien transformateur la semaine 11 pour pouvoir installer le container du SIRTOM. La commune prendra en charge les frais d'ouverture de la tranchée.

Les anciennes bordures des trottoirs ont été récupérées et mises à l'abri.

Les anciennes toilettes ont été démolies. Des drains ont été posés le long de l'église. Les végétaux existants ont été arrachés. Les emplacements des futurs arbres environnementaux seront normalement enrichis de terre végétale.

La bouche à incendie reste à la même place ; le candélabre devant la forge va être déplacé.

La maçonnerie du mur de soutènement sera effectuée par les employés municipaux ; une grille sera posée devant l'entrée de la forge.

L'entreprise Pascal nous a fait parvenir deux modèles de grille en fer forgé à installer sur le mur de soutènement.

Une pierre et un bac ont été récupérés pour l'installation de la petite fontaine avec l'eau de la commune (potable).

ELAGAGE DE LA VOIRIE COMMUNALE

Une lettre va être adressée aux propriétaires concernés. Le calendrier de l'opération figure dans ce courrier dont il est attendu une réponse pour le 31 mars 2018, concernant la prise en charge des travaux (démarche personnelle ou adhésion à une démarche groupée). Un état des lieux sera normalement établi en décembre 2018.

ADRESSAGE

La liste des noms choisis pour les voies communales a été envoyée à La Poste.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Une visite sur le terrain s'est déroulée le 18 janvier pour réactualiser le règlement graphique.

Des changements de destination pour des granges ont été demandés.

Le conseil municipal s'est unanimement prononcé pour retenir 3 zones urbanisables : le bourg, le village des Fombiardes et bien naturellement le lotissement du poteau.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

Il ressort d'une première approche financière (sans prendre en compte les restes à réaliser) une augmentation du fonds de roulement de l'ordre de 10 000 € (159 604 € au 31/12/2017 contre 149 113 € au 31/12/2016).

Le budget 2018 sera préparé dans les prochaines semaines pour être voté, début avril 2018.

L'eau présente aussi un compte administratif en augmentation.

TRAVAUX 2018

Il est fait état des travaux 2018 :

- La fin de la première tranche des travaux d'aménagement du bourg.
- Les travaux prévisionnels dont la réalisation va dépendre bien naturellement de la capacité budgétaire 2018 de la commune. Ils concernent :
 - o La Rénovation et isolation du logement de la mairie : le dossier de demande de subvention (40%) a été envoyé au conseil départemental.
 - o La peinture des volets de la mairie.
 - o L'achat de matériel : coffre ; tondeuse (avec possibilité de ramassage de l'herbe au stade - se renseigner pour un devis)
 - o Le stade : terminer le drainage du terrain ; rénover le bâtiment (lister tous les besoins et établir des priorités)
 - o Les projets en cours : PLU et adressage.
 - o L'entretien de la voirie communale (élaboration d'un plan de priorités).

CHEMINS DE RANDONNEE

Une convention a été éditée par la communauté de communes du pays d'Uzerche ; l'entretien des chemins serait à la charge de la commune et le balisage à définir. Quelques problèmes de mise en route du projet doivent être résolus.

DIVERS

- Des infiltrations des eaux pluviales ont été constatées dans le bourg chez des particuliers ; des travaux seront effectués avec participation des employés communaux pour aménager les caniveaux.
- Une proposition est faite pour mettre un panneau voie sans issue et interdiction de circuler aux véhicules de plus de 3t.5 pour la voie communale du Malchétif suite à l'incident qui s'y est produit (arrachage de fils électriques).
- Les travaux pour installer la fibre optique se dérouleront vraisemblablement fin 2018 et courant 2019.

DELIBERATIONS

- La commune de Vigeois demande une participation d'1€50 par repas pour les enfants d'Orgnac scolarisés à Vigeois : approuvé à l'unanimité.
- EDF nous a fait parvenir trois chèques de remboursement pour trop perçu (31,28 € – 35,23€ 453,54 €) : approuvé à l'unanimité.
- La MAAF nous a adressé un chèque de 828€ en remboursement de la porte du four de la salle polyvalente : approuvé à l'unanimité.
- Objat nous a adressé les frais de scolarité de deux enfants d'Orgnac et une demande de participation à une classe découverte à Bugeat : approuvé à l'unanimité.
- Ad'ap (Agenda d'accessibilité programmée) demande de validation de l'agenda dont la durée d'exécution des travaux est fixée à 3 ans : approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h.